

SCOP & SCIC

Des entreprises où la voix de chacun compte

"La Provence" a reçu ce vendredi des acteurs du mouvement coopératif, un modèle participatif qui progresse dans notre région

Si il est un trait commun dans l'histoire de toutes les Sociétés coopératives et participatives, les Scop, c'est bien leur persévérance à faire exister leur modèle au nom de cette idée que pouvoir et savoir peuvent se partager au sein de structures de production où un homme est une voix. Ce rêve d'une plus grande égalité au sein de structures de production afin de mieux en partager les richesses, a pris forme au début du XIX^e siècle. À cette époque marquée par l'essor de l'industrie, nombreux sont les ouvriers qui songent à défendre un droit au travail et une autonomie. Des aspirations d'abord clandestines, puis autorisées avant d'être de nouveau réprimées, jusqu'à ce qu'en 1885, l'École de Nîmes porte durablement le principe coopératif. Un tournant qui durant les vingt années qui ont suivi, aboutira à la reconnaissance et à l'essor des coopératives de production dans le bâtiment, le livre ou l'industrie. Avant de gagner le monde agricole. Un mouvement consacré en 1938 avec la création du Crédit coopératif.

83 ans plus tard, le monde des Scop n'a rien perdu de son optimisme et de sa résilience. Fanion de l'économie sociale et solidaire, il continue à porter les valeurs de partage du pouvoir et d'une meilleure répartition des résultats. Mais surtout, au lendemain d'une année 2020 marquée par la crise sanitaire et où s'est engagée une réflexion sur le monde de demain, "les Scop sont perçues comme d'avenir". La formule est d'Alain Maïssa, président de l'Union régionale des Scop Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Pourquoi? "Parce qu'elles

partent de ce principe que le profit n'est pas une fin en soi. Il faut une autre raison d'être pour faire aboutir un projet, une utilité sociale. Et croyez-moi, cela n'est absolument pas incompatible avec la performance économique". Pourquoi? "Parce que devenir sociétaire d'une Scop est un choix individuel assumé et que la conséquence est une plus grande implication du salarié qui trouve que son travail a du sens", répond Peggy Capdevielle, déléguée régionale.

La Scop serait donc bien plus que le dernier recours susceptible de s'offrir, lorsqu'une entreprise traditionnelle est menacée? Lors de la table ronde organisée dans la salle des rotatives de La Provence, la réponse n'a fait aucun doute. "Oui, et on voit bien qu'il y a des créations ex nihilo. Le modèle Scop touche aussi à tous les secteurs, y compris le numérique. On parle même de Scop-up (contraction de Scop et start-up). C'est un état d'esprit qu'il faut encourager et accompagner, c'est notre travail. Le collectif ne s'improvise pas, c'est chacun à sa place et pas le chaos. C'est cela qui modifie les rapports humains", répond la déléguée régionale. Même les indépendants s'intéressent à ce mode qui devient celui "de l'entreprise partagée", témoigne Catherine Berthonneche, gérante de la coopérative d'activités et d'entrepreneurs Mosaïques. Bref, les Scop et petites sœurs Scic, structures où compte la voix de chacun, "forment un écosystème où la coopération prend le pas sur la concurrence". Prémices d'un autre modèle de société?

Jean-Luc CROZEL



Autour d'Alain Maïssa, président de l'Union régionale des Scop-Scic de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, "La Provence" a invité dans le cadre inédit de ses rotatives des gérants de Scop et Scic (de gauche à droite : Catherine Berthonneche (Mosaïques), Mario d'Amico (Scop Orgues Quoirin), Franck Maille (Scic Irfré)

LE REPORTAGE

44 ans de réussite pour Atem

Jean-Pierre Modica se souvient de ce jour de 1977 où l'entreprise Noël et Pellegrini qui l'employait n'avait plus d'autre solution que de s'en remettre au tribunal de commerce. "On venait de recevoir nos lettres de licenciement et à sept on s'est demandé quoi faire. A alors germé cette idée de travailler à notre compte, plutôt que d'aller au chômage. Nous n'avons pas pensé à une société coopérative dans l'instant, mais cela nous a été suggéré par un imprimeur qui nous a éclairés sur le sujet. Le choix a été vite fait et depuis nous n'avons jamais regretté".

44 ans plus tard, les sept des débuts sont 70 et la Scop dont le cœur de métier est la réparation de machines tournantes industrielles, est devenue une référence dans le monde industriel et le yachting de grande plaisance. L'usinage de grande dimension est sa spécialité, qu'il s'opère sur un site ou en atelier avec des outils spécifiques conçus par Atem, tout comme l'expertise vibratoire et l'équilibrage. Des termes derrière lesquels se cache un exceptionnel savoir-faire fruit des compétences de chaque salarié sociétaire. De fait, l'entreprise n'a jamais connu un seul

exercice déficitaire. "Il a eu des moments difficiles, mais à chaque fois chacun a su trouver la ressource pour continuer à avancer. C'est cela le secret d'une Scop. C'est cette dimension collective", explique Jean-Pierre Modica dont le fils, Thierry, est aujourd'hui le président élu d'Atem. "Tous les quatre ans le président doit être réélu. La Scop ne nous appartient pas : nous n'en sommes que les usufruitiers".

En cette entreprise où chacun est à sa place pour y faire un travail, au bout de trois ans de présence, on en devient sociétaire. "Si on veut. Mais dans d'autres Scop c'est obligatoire. Chez Atem, celui qui accepte apporte 3000 euros en une ou plusieurs fois. Le capital, par définition variable se construit comme cela, plus le versement de 1% du salaire, c'est une obligation légale. La Scop se doit aussi d'avoir des réserves impartageables fruit de son activité, qui sont des quasi-fonds propres. La contrepartie de ces contraintes, c'est le principe "un homme une voix", l'apport d'une formation de base pour la gestion et plus

"Le statut de Scop ? Vertueux, fait de partage et de promotion sociale. Il est l'avenir".

tard, la possibilité de devenir administrateur. L'une des règles de la Scop est en effet le partage du savoir et du pouvoir".

La perception extérieure? "Au début il y avait une condescendance de la part des donneurs d'ordres. À présent les choses sont différentes. On ne voit dans Atem qui s'est doté de deux filiales (une à Bordeaux et une autre au Maroc) que la qualité de ses prestations. Et si tel est le cas, c'est bien parce que chacun s'implique du fait d'un management participatif", se réjouit Jean-Pierre Modica.

J.-L.C.



Chez Atem qui emploie 70 salariés, le métier cible la maintenance industrielle et la mécanique des machines tournantes. Ici une hélice de bateau. / PHOTO NICOLAS VALLAURI

Repères

Les sociétés coopératives participatives (Scop) sont des entreprises qui appartiennent à leurs salariés. Ces derniers possèdent au minimum 51% du capital, et perçoivent une partie des bénéfices. Cette forme de société se distingue aussi par sa gouvernance démocratique : les salariés associés élisent leur dirigeant en assemblée générale sur le principe "une personne = une voix", quel que soit le nombre de parts de chacune. Par ailleurs, la valeur du capital de chaque actionnaire est figée à sa valeur d'acquisition. Enfin, les Scop bénéficient d'une fiscalité avantageuse.

Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic), quant à elle, ont un caractère "d'utilité sociale". Leur fonctionnement est relativement similaire à celui des Scop, avec une gestion démocratique ("une personne = une voix"), il ne privilégie pas la lucrativité. Originalité : l'entreprise appartient aux salariés, mais aussi potentiellement aux bénéficiaires de l'activité (clients, usagers, fournisseurs), ou encore aux collectivités locales, financeurs ou bénévoles. Aucune de ces parties prenantes ne pouvant avoir la majorité, ce qui implique très concrètement un partage des pouvoirs.

LE CHIFFRE

313

C'est le nombre de Scop et de Scic que comptent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse (à fin 2020), selon la délégation régionale des Scop & des Scic Paca-Corse. Avec une grande majorité de Scop, au nombre de 266, et une minorité de Scic, qui sont 47. Ces entreprises sont à 45% installées dans les Bouches-du-Rhône, puis dans les Alpes-Maritimes (17%) et les Hautes-Alpes (11%), le reste étant réparti entre le Vaucluse (10%), le Var (8%), les Alpes-de-Haute-Provence (5%) et la Corse (5%). Elles représentent quelque 3300 emplois, pour 23 millions d'euros de chiffre d'affaires.

LA PHRASE

"C'était un choix éthique pour nous. Une Scop veut dire "transparence", tout le monde est à la prise de décision. (...) Nous voyons le management à long terme, pour permettre aux salariés de s'impliquer. Une Scop on peut pas la vendre, donc on la pérennise. C'est enfin un moyen pour nous de montrer notre engagement vis-à-vis de l'ESS."

CÉLINE LAPLANCHE, COFONDATRICE DE LA TOUTE JEUNE SCOP L'ENTREPÔT À AVIGNON.



La Provence, de sa déléguée régionale Peggy Capdevielle et du directeur des rédactions Guilhem...
...de structures coopératives à débattre ce vendredi : Catherine Berthonneche (CAE...
...et Scop Transmassilia) et Cécile Monière (Scop Lica et Scic le 15). /PHOTO GEORGES ROBERT

L'ANALYSE d'Alain Maïssa, président de la délégation régionale

"Nous ne sommes plus juste une solution de secours, mais un choix"

■ Les Scop, c'était un peu l'économie sociale et solidaire avant l'économie sociale et solidaire (ESS)...

Oui, c'est un bon raccourci. C'est une forme d'entreprise ancienne. Aujourd'hui, si on regarde, le mouvement coopératif national c'est 3800 entreprises (2800 Scop environ et 1000 Scic, qui se développent fortement), près de 70 000 emplois, 6,5 Mds € de chiffre d'affaires, et une progression entre 2019 et 2020 de 6 % sur l'effectif, de 8 % sur le chiffre d'affaires. Nous sommes des sociétés commerciales avant tout, qui interviennent sur l'économie de marché, mais on se pose ensuite la question de ce qu'on fait des profits. Nous avons cette particularité d'être à la fois dans le champ de l'économie concurrentielle et dans une logique ESS.

■ Vous l'avez dit, le modèle est ancien... Faut-il le faire évoluer ? Il y a quelques fondamentaux, et ensuite chaque entreprise est différente pour s'adapter à son contexte. Mais le mouvement a évolué en créant d'autres coopératives, les Scic par exemple, qui peuvent réunir d'autres types d'associés que leurs salariés. On a aussi créé les coopératives d'acti-



Alain Maïssa est devenu en 2012 président de l'Union régionale des Scop PACA-Corse. Il préside aussi la Scop Sigec. /PHOTO G.R.

vité d'emploi, avec un statut particulier d'entrepreneur salarié. On n'a pas besoin de se réformer pour être en phase avec l'économie, mais il faut tordre le cou à des idées reçues, notamment celles qui nous assimilent à l'économie de réparation. Alors que la reprise d'entreprises en difficulté ne représente que 10%. Le gros, c'est la création *ex nihilo*, mais c'est de plus en plus un modèle de transmission d'entreprise saine, quand le dirigeant part à la retraite. On n'est plus juste une solution de secours, mais une solution

de choix.
■ Notre région est-elle particulièrement motrice ? Elle est dans le mouvement. On est tous dans une logique de développement, assez importante dans ces quatre dernières années. On était au 2^e rang avant la fusion des régions, on est au 4^e aujourd'hui. Mais surtout, ici nous sommes particulièrement pertinents pour l'accompagnement et le financement (voir ci-dessous) de ce réseau.

Recueilli par M.DG.

Des outils financiers innovants "made in" Provence

Cocorico ! Si la région Paca et Corse n'est "que" la quatrième en nombre de Scop et Scic, elle est celle qui a déployé, en avant-garde, des outils financiers pour leur permettre de se développer. Le premier, le fonds Pargest, a vu le jour dans les années 90. Créé par quelques coopératives qui ont abondé au capital, il a depuis été renforcé par des partenaires (Région, Caisse des dépôts, Crédit mutuel et le mouvement régional des Scop et Scic). "Il tourne avec un niveau d'encours annuel autour de 3 millions d'euros pour financer des pro-

jets de création, reprise, développement", précise Alain Maïssa. Pargest a été complété depuis par une société de caution dans les années 90 également, contre-garantie par la Région, et par une foncière (en 2005) afin de racheter temporairement les locaux de Scop en difficulté, leur apportant de la trésorerie ou de faire le relais en cas de transmission d'une société trop fragile pour racheter le foncier d'entrée de jeu. Autant d'outils financiers imaginés ici, qui ont depuis été étendus à l'ensemble du territoire hexagonal.

LA BONNE IDÉE

Dans le Vaucluse, une Scic pour sauver les terres viticoles

Dans le Vaucluse, au milieu des vignes, la Scic Rhonéa vignobles est venue au monde avec un destin à part. Créée par les caves de Beaumes-de-Venise et Vacqueyras en 2016, sa mission était - et est toujours - de préserver les terres viticoles. "La Scic a pour vocation de racheter les terres de vignerons sans repreneurs, précise Marine Benito, qui chapeaute le projet. En France, ce sont 1% des surfaces viticoles qui disparaissent chaque année. Notre territoire, c'est principalement Beaumes-de-Venise, Vacqueyras et les communes limitrophes, jusqu'à Caromb et les domaines du Ventoux."

En cinq ans, la société coopérative a ainsi réuni près de 36 hectares sous sa bannière. Le raisin récolté, vendu à la cave Rhonéa (qui depuis 2019 rassemble Beaumes-de-Venise, Vacqueyras, Rasteau et Visan) apporte à la petite Scic de deux (et bientôt trois) salariés des recettes. Initialement proposé en prestation de service aux



adhérents, le vignoble est en cours de restructuration, une étape imposée au vu de la taille qu'il atteint désormais. Un ouvrier tractoriste a été recruté, ainsi qu'une salariée qui gère le sociétariat; un responsable d'exploitation devrait aussi être embauché dans les semaines ou mois à venir, avec comme objectif d'instaurer un système de

portage.

Mais les investissements fonciers, eux, ont été réalisés grâce aux 1 050 sociétaires, qui ont levé depuis 2016 presque 2,9 millions d'euros : particuliers, institutionnels... Une part, pour entrer dans la Scic, se monnaie 1 000 €.

"Nous avons choisi la Scic, car c'était un modèle simple, juridiquement, avec un abattement fiscal de 25 % pour les sociétaires. Il fallait que ce soit un modèle évolutif, avec une accessibilité à tous", reprend Marine Benito. Dans les faits, "pas toujours évident de mettre tout le monde d'accord", admet-elle. "Mais ça reste une société coopérative, avec une assemblée générale et un conseil coopératif, élu tous les trois ans qui prend les décisions opérationnelles."

Le modèle semble en tout cas faire ses preuves, il a été reproduit ailleurs. En 2019, la France comptait sept Scic viticoles.

Marguerite DÉGEZ

L'HISTOIRE

Orgues Quoirin : une Scop de transmission

"Un orgue, c'est une œuvre d'art, une sculpture musicale..." Lorsqu'on entend Mario d'Amico, le gérant de la Scop Orgues Quoirin, parler de son travail, on comprend instantanément qu'à l'heure de la retraite, son fondateur Pascal Quoirin ait eu à cœur de choisir le meilleur moyen de transmettre. En décembre dernier, il a cédé son atelier à neuf salariés, muant ce dernier, donc, en société coopérative. "C'était la façon la plus juste de le faire, pour que tous les salariés qui accompagnaient Pascal Quoirin - certains depuis plus de trente ans! - deviennent héritiers de son savoir-faire", poursuit le gérant, choisi pour quatre ans par ses co-sociétaires.



Mario d'Amico, dans l'entreprise depuis trois ans, a été choisi comme gérant. /PHOTO G.R.

Un regain d'énergie

L'atelier, ancré à Saint-Didier, dans le Vaucluse depuis près de 50 ans, emploie aujourd'hui 18 salariés, et réalise un chiffre d'affaires moyen d'un million d'euros en fabricant et réparant des orgues aux quatre coins du monde, chez des particuliers, dans les églises, les salles de concert...

Concrètement, détaille Mario d'Amico, "J'avais un peu peur, car j'avais déjà vécu la transition démocratique d'un atelier qui n'était pas très encadrée. Mais le modèle de la Scop est très cadré, ça se passe bien. Cette transition ne va pas réellement changer notre

manière de faire, qui a très bien fonctionné depuis 50 ans. Mais elle apporte plus de transparence, et plus de communication." Côté salariés, si tous n'ont pas souhaité prendre de part, l'atelier n'a déploré aucun départ, et a même embauché trois personnes depuis le passage de relais, que Pascal Quoirin continue aujourd'hui à accompagner. Et a observé un regain d'énergie: "Les salariés sont plus impliqués, d'un coup les plus feignants sont arrivés plus tôt le matin", plaisante Mario d'Amico. Les premiers bénéficiaires ont d'ores et déjà été redistribués.

Car l'atelier, quel que soit son modèle, jouit d'une réputation internationale. La Scop n'a donc pas eu à lutter pour remplir le carnet de commandes.

M.DG.

